

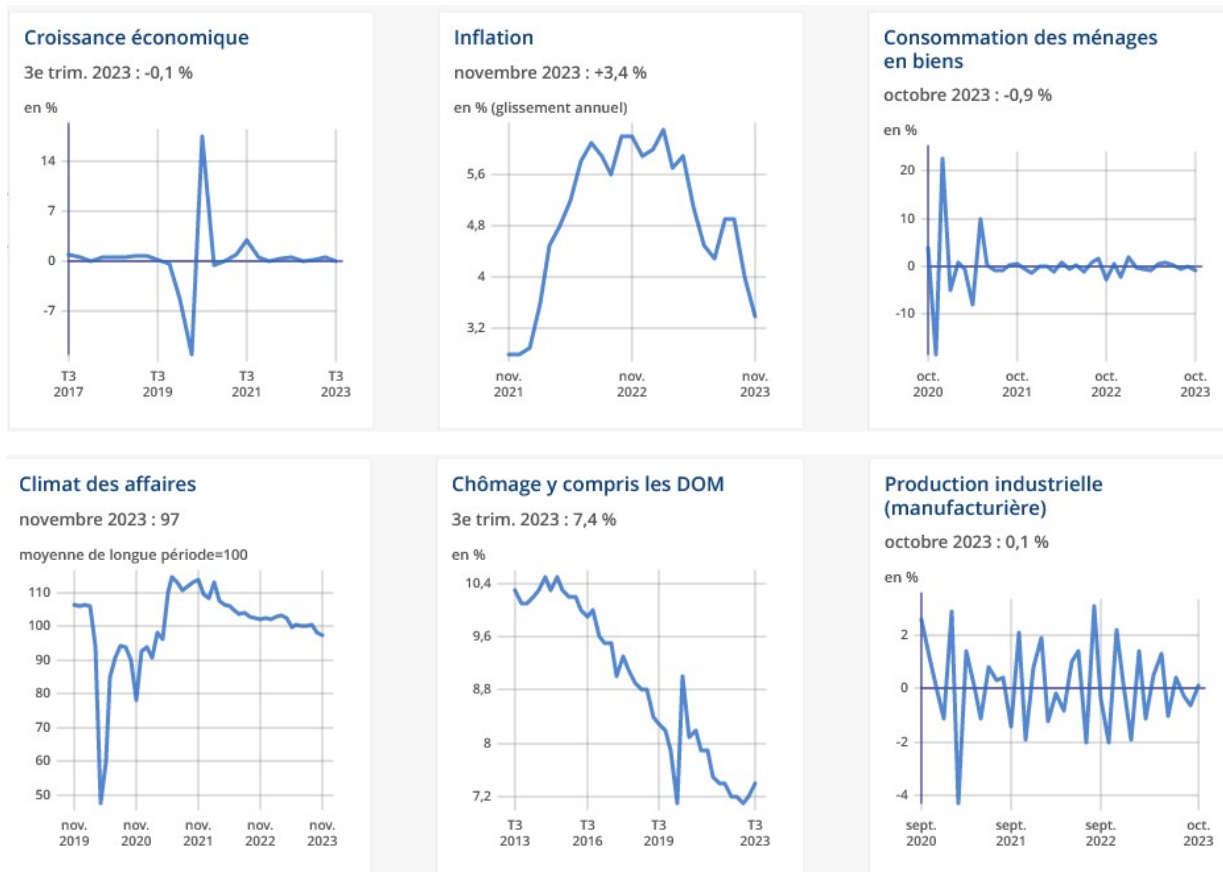
Note de conjoncture n°12

1. En bref

Derniers indicateurs conjoncturels :

- En novembre 2023, le climat des affaires dans l'industrie du bâtiment s'assombrit de nouveau,
- En novembre 2023, le climat des affaires dans les services est stable, au niveau de sa moyenne de longue période,
- En octobre 2023, la production manufacturière est quasi stable (+0,1 %),
- En octobre 2023, les prix de production de l'industrie française sont stables sur un mois et diminuent de 1,4 % sur un an
- Au troisième trimestre 2023, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 0,3 % sur un trimestre et de 4,5 % sur un an,
- Au troisième trimestre 2023, la baisse des prix des logements anciens s'accroît (-1,1 %), En septembre 2023, le chiffre d'affaires diminue dans l'industrie manufacturière (-0,7 %).

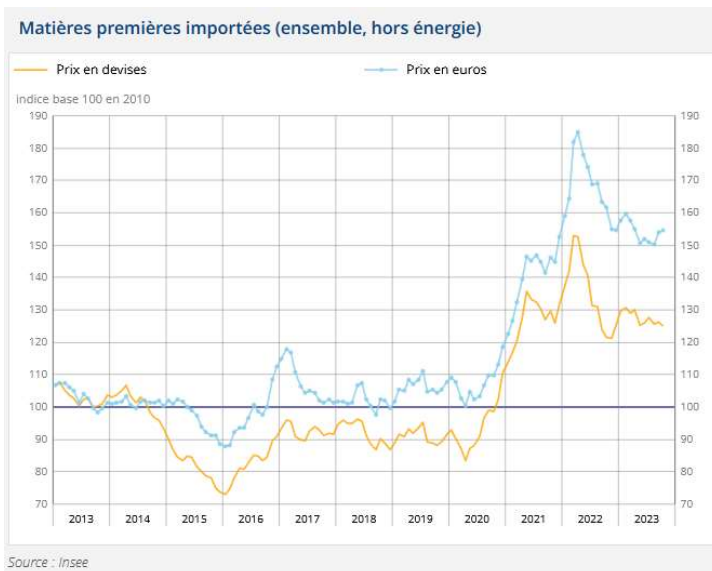
Indicateurs clés :



Décembre 2023

📌 Matières premières & Energie :

En octobre 2023, le prix du pétrole en euros reflue légèrement (-2,3 % sur un mois après +11,0 % en septembre). Les prix en euros des matières premières importées (hors énergie) ralentissent nettement (+0,3 % après +2,6 %) : ceux des matières premières industrielles sont quasi stables (-0,1 % après +5,6 %) et ceux des matières premières alimentaires augmentent de nouveau légèrement (+0,6 % après +0,2 %).

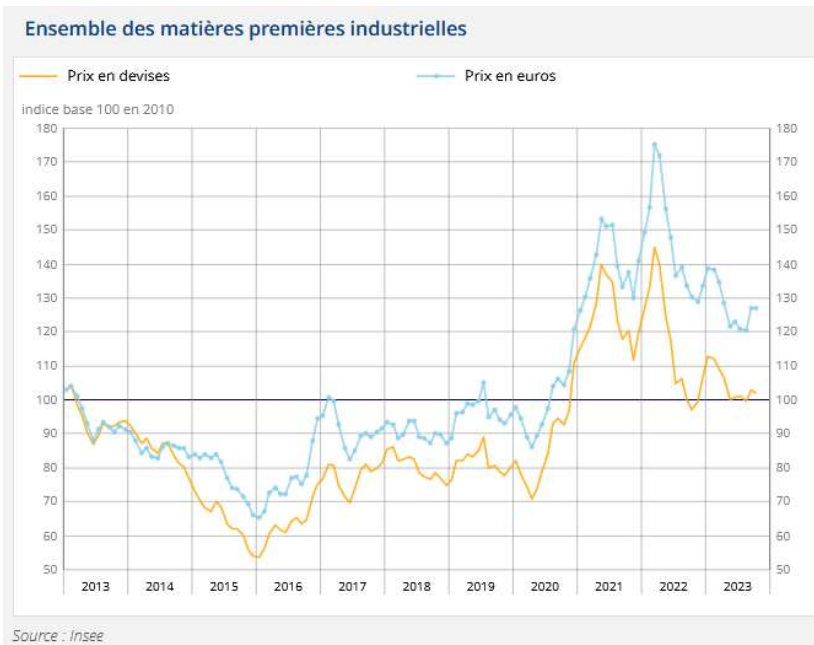


Les prix en euros des matières premières industrielles sont quasi stables

En octobre 2023, les prix en euros des matières premières industrielles sont quasi stables (-0,1 % après +5,6 % en septembre) : ceux des matières minérales se replient (-0,7 % après +5,8 %) et ceux des matières agro-industrielles ralentissent un peu (+3,6 % après +4,2 %).

Les prix des métaux ferreux se replient légèrement (-0,6 % après +11,2 %), tout comme ceux des métaux non ferreux (-0,8 % après +2,7 %) et ceux des métaux précieux (-0,5 % après +1,7 %).

Les prix du caoutchouc naturel ralentissent nettement (+3,4 % après +10,6 %) ainsi que, dans une moindre mesure, ceux du cuir (+1,1 % après +2,2 %). Les prix de la pâte à papier continuent d'augmenter fortement (+7,0 % après +7,2 %). Ceux des fibres textiles naturelles rebondissent (+1,9 % après -0,1 %), à l'instar, bien que plus modérément, de ceux des bois sciés de conifères (+0,2 % après -0,4 %). À l'inverse, les prix des bois sciés tropicaux restent orientés à la baisse (-0,8 % après -0,3 %).



2. Statistiques du Ministère de la Transition Ecologique

Derniers chiffres :

- + 215 000 ménages projection moyenne du nombre de ménages supplémentaires par an entre 2018 et 2030,
- 13 % poids des trajets domicile-travail dans les émissions de gaz à effet de serre des transports,
- 200 000 tonnes production d'hydrogène pur estimée en 2022,
- - 24 % baisse des émissions de gaz à effet de serre en France entre 1990 et 2021,
- 50 % des sites de surveillance des cours d'eau montrent de fortes charges polluantes toxiques.

Construction de logements - Résultats à fin octobre 2023

En octobre 2023, les autorisations de logements augmentent et s'établissent à 32 100 (+ 15 % par rapport à septembre). Le nombre de logements autorisés se situe 17 % en dessous de son niveau moyen des douze mois précédant le premier confinement, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

De novembre 2022 à octobre 2023, 375 100 logements ont été autorisés à la construction, soit 133 000 de moins que lors des douze mois précédents (- 26,2 %) et 18,5 % de moins qu'au cours des douze mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020).

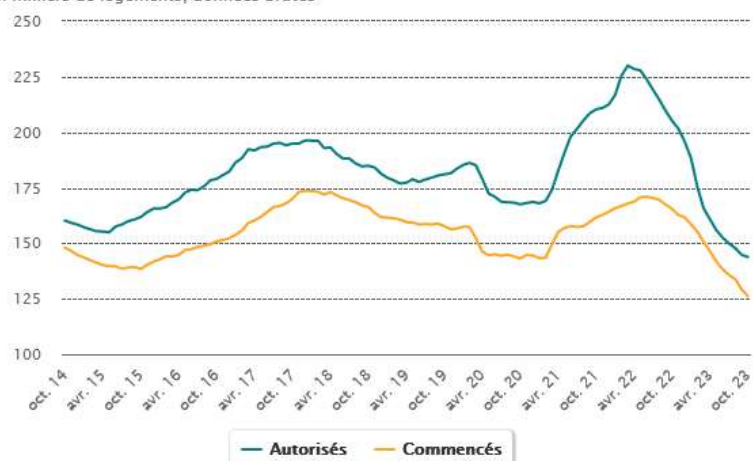
En octobre 2023, 20 600 logements auraient été mis en chantier, soit 4 200 de moins qu'en septembre (- 17 %). Le nombre de logements commencés en octobre 2023 serait inférieur de 35 % à sa moyenne des douze mois précédant la crise sanitaire.

Mesurées sur douze mois, les ouvertures de chantier seraient en repli : 305 400 logements ont été mis en chantier, soit 66 300 de moins (- 17,8 %) qu'entre novembre 2021 et octobre 2022 et 20,0 % de moins qu'au cours des douze mois précédant la crise sanitaire (mars 2019 à février 2020).

Les autorisations de logements individuels ont diminué de 61 400 logements entre novembre 2022 et octobre 2023 par rapport aux douze mois précédents (- 29,9 %) pour revenir à 143 800 unités. Elles sont 22,8 % en dessous de la valeur d'avant-crise. Les logements individuels purs diminuent de façon plus importante (- 31,8 %) que les logements individuels groupés (- 25,4 %).

Nombre de logements individuels cumulés sur douze mois

En milliers de logements, données brutes



Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin octobre 2023

Pendant cette période, les ouvertures de chantier de logements individuels auraient diminué de 39 300 unités (- 23,8 %) et se situeraient à 126 100 logements commencés, leur niveau le plus bas enregistré depuis 2000. Les logements individuels purs comme les logements individuels groupés auraient reculé (respectivement - 26,8 % et - 13,5 %).

Décembre 2023

Logements autorisés

(cumul des douze derniers mois en niveau et en évolution)



Taux d'évolution en %

- Supérieur à 10
- Entre 0 et 10
- Entre -10 et 0
- Inférieur à -10

Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin octobre 2023

Logements commencés

(cumul des douze derniers mois en niveau et en évolution)



Taux d'évolution en %

- Supérieur à 10
- Entre 0 et 10
- Entre -10 et 0
- Inférieur à -10

Source : SDES, Sit@del2, estimations à fin octobre 2023

Décembre 2023

Construction de locaux : résultats à fin octobre 2023

Au cours des trois derniers mois, d'août à octobre 2023, les enregistrements d'autorisation à la construction de locaux non résidentiels s'élèvent à 10,3 millions de m² et sont en recul (- 8,5 %) par rapport aux mêmes trois mois de l'année 2022.

Sur cette même période, 5,6 millions de m² de locaux non résidentiels ont été mis en chantier, en baisse (- 7,7 %) par rapport à la même période un an plus tôt.

Au cours des douze derniers mois, de novembre 2022 à octobre 2023, les autorisations de locaux non résidentiels enregistrées s'élèvent à 38,7 millions de m² et baissent légèrement (- 2,4 %) par rapport aux mêmes douze mois un an plus tôt.

Durant cette même période, avec 22,7 millions de m², les enregistrements de mises en chantier décroissent (- 15,2 %) par rapport aux douze mois précédents.



Source : SDES, Sit@del2, en surface de plancher

3. Conjoncture du 3ème trimestre 2023 : l'activité baisse encore (CAPEB)

Une tendance baissière de l'activité des TPE du bâtiment inquiétante : la CAPEB attend des gestes forts du Gouvernement qui tardent à venir !

Pour le deuxième trimestre consécutif, le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule (-1 %). La construction neuve connaît toujours de nettes difficultés (-3 %), tandis que l'activité en entretien-amélioration stagne comme au trimestre précédent. Plus inquiétant, les travaux de performance énergétique voient leur rythme de croissance ralentir ce trimestre (-0,5 point).

Le neuf en difficulté : un modèle à réinventer

Sans surprise, l'activité de la construction neuve continue à chuter ce trimestre, la baisse du volume d'activité s'intensifiant puisqu'elle passe de -1,5 % au deuxième trimestre 2023 à -3 %. Et la situation ne devrait pas s'améliorer puisque les permis de construire accordés, tout comme les mises en chantier, reculent nettement. Cumulés sur 12 mois à fin août 2023, ils enregistraient des diminutions respectives de 28 et 16 % par rapport à la même période en 2022.

On constate également une diminution continue sur 12 mois des ventes de logements anciens. En juillet 2023, leur niveau était inférieur de 15 % à celui de l'an dernier à la même date. L'accès au crédit s'étant durci en même temps que les contraintes budgétaires des ménages, les tensions sur les ventes se transmettent donc progressivement au marché de la location.

L'activité liée à l'entretien se maintient

En conséquence, l'activité des entreprises artisanales du bâtiment sur les marchés de la rénovation est atone. Elle reste encore correcte en volume mais elle diminue néanmoins régulièrement de trimestre en trimestre. Des mesures de simplifications, notamment administratives, sont fortement attendues.

Les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements perdent du terrain

C'est une surprise et un résultat inconcevable : les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements diminuent ce 3ème trimestre (+ 1,5 % contre + 2 % au deuxième trimestre 2023 en glissement annuel), alors qu'ils devraient exploser au contraire.

Le discours volontaire du Gouvernement qui fait de la transition énergétique une des priorités de l'Etat, la décision d'engager d'importants financements publics pour aider les ménages à faire réaliser des travaux, et l'ampleur des marchés que cet enjeu représente devraient contribuer à dynamiser considérablement ce marché ce qui est démenti par les faits puisqu'il régresse.

C'est la confirmation malheureusement de ce que la CAPEB dénonce depuis plusieurs mois. La complexité du dispositif actuel est telle, les règles pour bénéficier des aides ne cessant de changer, particuliers et entreprises se détournent de ce marché, pourtant essentiel.

Mais ni l'encouragement aux groupements momentanés d'entreprises, ni la facilitation des parcours de travaux permettant aux ménages d'étaler dans le temps leurs travaux pour aboutir à une rénovation performante, ni la mise en place d'un certificat de conformité en fin de travaux, propositions que la CAPEB a formulées, n'ont été retenus par les Pouvoirs publics qui, au contraire,

Décembre 2023

font le choix de la rénovation globale dans un modèle économique qui sied parfaitement aux entreprises générales et aux grands opérateurs au détriment des petites entreprises, c'est-à-dire 97 % des entreprises du bâtiment.

Uniformisation de la baisse sur toutes les régions et tous les métiers

Encore contrastée au deuxième trimestre 2023, la carte de France tend à s'uniformiser ce trimestre avec des soldes d'opinion sur les carnets de commandes négatifs sur l'ensemble du territoire. Un recul de l'activité entre 0,5 % et 1,5 % touche toutes les régions métropolitaines sans exception, y compris les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse qui affichait une meilleure résistance au trimestre dernier.

Les corps de métiers sont tous affectés par un recul des volumes d'activité, qui est toutefois plus marqué pour les entreprises de maçonnerie en raison de leur présence plus importante sur le marché du neuf.

Des trésoreries tendues

Outre des carnets de commande moins remplis (77 jours de travail à venir début octobre, soit 22 jours de moins qu'un an auparavant), les entreprises artisanales du bâtiment font également état d'un besoin croissant en trésorerie. Le solde d'opinion sur la situation de la trésorerie est défavorable (-13 points) en raison de la baisse d'activité et de l'allongement des délais de paiement des clients. 19 % des entreprises sont concernées par des besoins en trésorerie d'un montant moyen de 30 000 euros (contre 22 000 euros il y a un an).

L'emploi salarié diminue pour la première fois dans les petites entreprises

Signe clair d'un ralentissement progressif de l'activité, l'emploi salarié dans les TPE de la construction recule pour la première fois (-0,8 % en glissement annuel). Dans l'artisanat du bâtiment, on peut estimer que le niveau d'emploi est resté stable au 2ème trimestre 2023. Mais, comme anticipé, la situation continue de se dégrader cette année et confirme l'hypothèse d'un recul de l'activité des entreprises artisanales du bâtiment au cours de l'année 2024. Cette dégradation risque de s'accroître sur le marché du neuf, en raison notamment des conditions de financement moins favorables et des coûts de construction plus élevés. Car les prix des matériaux, en effet, restent élevés, plus élevés que l'inflation elle-même.

« L'état du marché de la rénovation énergétique démontre toute l'attention qu'il est absolument nécessaire d'avoir pour redynamiser le marché et créer les conditions d'un élan collectif. Les récentes annonces concernant Ma Prime Rénov vont avoir pour seul effet d'éloigner les entreprises et les particuliers de ce marché. Des solutions existent. J'appelle le gouvernement à s'en emparer. Le report continu des Assises du bâtiment qui pourraient disparaître au profit des Assises de la simplification est incompréhensible. Trop de questions restent sans réponse, à commencer par la transparence des prix, que les Assises de la simplification ne pourront pas résoudre. J'interrogerai mon Conseil d'administration et le Réseau CAPEB sur la pertinence pour la CAPEB d'y participer, au regard de la déception engendrée par les Assises du BTP pour lesquelles nous nous sommes beaucoup investis » annonce Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB.

Décembre 2023

4. La FFB prévoit -5,5 % d'activité pour le bâtiment en 2024 (Batiweb)

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) organisait ce mercredi sa conférence de presse de fin d'année. La fédération a notamment déploré une « récession », avec -0,6 % d'activité en 2023. Elle prévoit désormais -5,5 % d'activité pour 2024, et la suppression de 90 000 emplois dans le secteur.

À l'occasion de la conférence de presse trimestrielle de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), Olivier Salleron, son président, a d'emblée dépeint le tableau : en 2024, l'activité du bâtiment entrera en récession.

Une baisse d'activité qui devrait s'intensifier dans le neuf

Après +1,7 % en 2022, l'activité du bâtiment enregistre une baisse de 0,6 % en 2023. La fédération est encore plus pessimiste pour 2024, prévoyant -5,5 % pour l'activité globale du bâtiment, encore « tirée vers le bas par le logement neuf, qui représente 30 % de l'activité bâtiment », a souligné le président de la FFB.

Dans le détail, la fédération prévoit une baisse d'activité de -14,6 % dans le neuf. Les permis de construire chuteraient de 12 %, et même de 17 % pour le logement individuel, et les mises en chantier de 16 %, soit un niveau historiquement bas.

Le bâtiment en récession en 2024...

Évolutions (en volume)

	2022	2023 estimé	2024 prévu
Neuf	+1,1 %	-4,4 %	-14,6 %
dont logement	-0,2 %	-7,8 %	-21,3 %
dont non résidentiel	+3,0 %	+0,4 %	-6,0 %
Amélioration-entretien	+2,1 %	+2,6 %	+1,6 %
Activité bâtiment	+1,7 %	-0,6 %	-5,5 %
Emploi bâtiment	+20 600	- 3 000	-90 000

Source : Fédération Française du Bâtiment (FFB)

Olivier Salleron a estimé que cette crise devrait durer « deux ans minimum si rien n'est fait », et que 150 000 emplois dans le bâtiment étaient toujours menacés d'ici 2025, avec 90 000 salariés en moins dès 2024.

Décembre 2023

Des inquiétudes concernant la réforme de MaPrimeRénov'

Côté amélioration-entretien, la FFB anticipe un « tassement » de l'activité, qui devrait reculer d'un point, avec +1,6 % en 2024, contre +2,6 % en 2023.

En cause : la réforme de MaPrimeRénov'. Alors que la rénovation globale deviendra obligatoire pour les passoires énergétiques, certains ménages qui avaient prévu de ne faire qu'un seul poste de travaux (isolation, changement de fenêtres ou autre) seront désormais dans l'obligation de réaliser d'autres gestes, tels que le changement de leur chauffage, les obligeant à rajouter 10 000 ou 15 000 euros dans leur budget travaux pour pouvoir bénéficier de l'aide.

Par ailleurs, la FFB regrette l'obligation de recourir à un Accompagnateur Rénov', alors que seuls 300 MAR seraient prêts, selon la fédération, au lieu des 2 500 prévus par le gouvernement. La FFB craint ainsi un risque de ralentissement de l'activité, pénalisée par ce retard.

Olivier Salleron a toutefois salué la création de « MaPrimeAdapt' », dotée de 500 millions d'euros pour l'année 2024, et qui doit entrer en vigueur dès le 1er janvier. Mais aussi le plan « ÉduRénov' », qui doit permettre de rénover les 30 000 écoles - notamment primaires - grâce à un budget de 30 à 40 milliards d'euros prévus sur 10 ans.

PTZ, Pinel, REP... les demandes de la FFB

En conclusion, le président de la FFB a rappelé les demandes de la fédération, réclamant notamment un prêt à taux zéro (PTZ) à 40 % sur tout le territoire, et un retour à la version 2022 du Pinel, qui était plus avantageuse.

Enfin, la fédération a exprimé ses critiques envers la mise en place de la Responsabilité Élargie du Producteur pour les produits et matériaux de construction (REP PMCB), remontant la « grogne » de nombreux artisans et entrepreneurs du bâtiment, selon lesquels le service ne serait pas à la hauteur. La FFB a également souligné que les barèmes des éco-contributions n'étaient toujours pas connus pour 2024, alors que la fédération avait demandé une publication 9 mois à l'avance pour permettre aux professionnels du bâtiment de mettre à jour leurs devis.

5. +4 % d'entreprises artisanales dans le BTP (baromètre)

Le baromètre ISM-MAAF 2022 note une augmentation de nouvelles entreprises artisanales en France métropolitaine, qui passe la barre des 250 000 ouvertures, tous secteurs confondus. Le BTP observe également une bonne dynamique, avec +4 % de créations, dont une majorité de micro-entreprises.

Comme en 2021, plus d'un quart des entreprises créées en 2022 sont des entreprises artisanales. Le dernier baromètre ISM-MAAF en dénombre précisément 252 580 sur 809 390, soit +7 % par rapport à l'année dernière.

« Un record et une dynamique positive d'autant plus remarquables puisque la création d'entreprises en France est en repli de 1 % », lit-on dans le bilan, où il est également précisé que le tissu artisanal compte aujourd'hui 1,6 million d'entreprises en France.

« Alors que la création d'entreprise en France marque le pas, en particulier dans l'activité transport-livraison, l'artisanat continue de susciter des vocations d'entrepreneurs », commente Marielle Vo-Van Liger, directrice Marketing et Communication MAAF. « Ce nouveau baromètre témoigne de la place centrale de l'artisanat dans la dynamique entrepreneuriale en France. Le bâtiment, les services, les métiers du soin, mais aussi les métiers d'art exercent un attrait toujours plus fort, en dépit des crises », abonde l'intéressée.

La maçonnerie dans le top 3 des secteurs choisis par les créateurs d'entreprises artisanales

Les ouvertures d'entreprises artisanales du BTP sont estimées à 93 620, soit +4 % par rapport à 2021.

Dans le top 10 de secteurs choisis par les créateurs d'entreprises, beaucoup d'activités du bâtiment figurent et notent une progression entre 2021 et 2022.

Dans le détail, on retrouve la maçonnerie générale à la 3ème place (14 330 ; +1 %), l'installation électrique à la 4ème place (14 030 ; +1 %), les travaux de peinture à la 8ème place (9 220 ; +1 %), ceux de menuiserie à la 9ème place (7 000 ; +5 %), et enfin l'installation eau et gaz à la 10ème place.